



Angoulême, le 16 septembre 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Accident sur le circuit des remparts

Suite à l'accident survenu ce matin sur le Circuit des Remparts à Angoulême, la préfecture de la Charente confirme le décès du pilote, seul impliqué.

La cause du décès est liée à un malaise du pilote.

La commission de sécurité s'est assurée qu'aucun élément technique ne s'opposait à la reprise de la course.